



PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 AVRIL 2026

A 08h30

L'an deux mille vingt-six, le samedi 04 avril 2026 à 09h30, le conseil municipal de PIGNANS convoqué par courrier en date du 29 mars 2026 s'est réuni en session ordinaire, hors lieu habituel de ses séances – salle du vieux moulin, sous la présidence de Monsieur BRUN Fernand, Maire.

Etaient présents :

M. AIGUESPARSES Cédric ; Mme Anne-Marie BIGEL ; M. BONNAUD Christophe ; M. BRUN Fernand ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUMAS Nathalie ; Mme DUPONT Karine ; M. FOMBELLE Joris ; Mme GACNIK Marie-France ; M. GIACOMAZZO Jean ; Mme GRAVIER Marie ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. RABILLER Noël ; M. ROSSI Patrick ; Mme ROUAUD Rachel ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence.

Procurations :

M. FERRARI Fabien donne pouvoir à Mme SCOTTO Fabienne ;
Mme FINISTROSA Nathalie donne pouvoir à M. ROSSI Patrick ;
M. FRELIER Laurent donne pouvoir à Mme DUPONT Karine ;
Mme MARTINET Catherine donne pouvoir à M. CAMARA Célestin.

Etaient absents :

NÉANT

Nombre de conseillers en exercice : 27

Secrétaire de séance : Madame BIGEL Anne-Marie

Monsieur BRUN Fernand, maire procède à la vérification du quorum.
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 08h30.

Secrétariat de séance :

Monsieur BRUN Fernand, maire fait appel pour le secrétariat de séance.
Madame BIGEL Anne-Marie est désignée secrétaire de séance.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal du conseil municipal en date du 21/03/2026

A la suite de l'envoi du procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2026, le maire demande si ce document appelle à des observations ou corrections.

Madame PRUNET Sophie demande à ce qu'il y soit ajouté que les membres élus de l'opposition ont déposé une liste concernant la désignation des représentants de la collectivité au sein du comité social territorial.

Le procès-verbal du conseil municipal du 21 mars sera représenté lors de la prochaine séance du conseil municipal pour validation.

Monsieur le maire énumère la liste des décisions prises sur la base de la délibération portant délégations de pouvoirs :

DEC.03/2026 : Convention relative à la participation aux frais de gestion administrative du centre médico-scolaire de BRIGNOLES

La convention a été modifiée suite à une erreur de l'éducation nationale sur les effectifs d'élèves transmis. Il convient de signer la convention corrigée de participation aux frais de gestion administrative du centre médico-scolaire pour les 422 élèves de la commune de Pignans, soit un montant de participation de 633.00 €.

DEC.04/2026 : Convention de financement dans le cadre d'un voyage pédagogique au musée océanographique de Monaco entre la commune de Pignans et la Ligue de l'enseignement – F.O.L. du var

Organisation d'un voyage au musée océanographique de Monaco pour les enfants de la maison des jeunes de Pignans et de Besse-sur-Issole, le 25 février 2026.

Considérant que la commune de Pignans s'est chargée de réserver un autocar de 55 places auprès de la société SATV pour un montant de 812.00 € TTC, il convient d'émettre un titre de recette d'un montant de 406 € TTC à la Ligue de l'Enseignement – FOL du Var pour le compte de la commune de Besse-sur-Issole.

DEC.05/2026 : Signature d'une convention suite à une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Cœur du Var dans le cadre de la création d'une aire de jeux et la modernisation du City stade

Décision relative à la demande d'un fonds de concours d'un montant de 13 515.00 € HT auprès de la Communauté de Communes Cœur du Var pour la création d'une aire de jeux et la modernisation du city stade.

DEC.06/2026 - Signature de la convention d'accord d'incitation aux économies d'énergie - Dispositif CEE - avec Territoire d'énergie Var SYMIELEC

DEC.07/2026 - Acquisition de vêtements pour le Comité Communal Feux et Forêts et demande de subvention au Département

Aide financière à hauteur de 467.64 € représentant 50 % de la dépense éligible au titre de l'achat, par la commune, de tenues destinées aux membres constituant la Réserve Communale de Sécurité Civile et le Comité Communal Feux de Forêts. Le montant total éligible est en TTC et sans les Frais de Port.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, Monsieur le maire souhaite apporter quelques éléments de contexte, ces derniers jours une décision du tribunal administratif relative au budget 2023 a été diffusée par le groupe de l'opposition. Certaines présentations qui ont été faites ne sont pas contextualisées et ne permettent pas toujours d'appréhender la portée de cette décision.

Monsieur le maire tient à rappeler de manière claire et objective quelques éléments essentiels. Ce contentieux ne porte pas sur la sincérité, ni sur la solidité du budget communal mais exclusivement sur les conditions d'information des élus en amont du vote. La situation financière de la commune demeure saine, d'ailleurs il ressort de la décision que le processus budgétaire n'a pas été entaché de manquement majeur sur le fonds.

Le tribunal a cependant estimé que certaines informations auraient dû être transmises dans un délai conforme aux exigences de la nomenclature M57, à savoir 12 jours avant l'examen du budget. C'est sur ce point précis que porte la décision.

En conséquence et conformément à la jurisprudence constante en la matière, le juge ne remet pas en cause le budget dans son ensemble mais demande simplement à la commune de reprendre certaines délibérations, 6 au total. Nous avons pour cela un délai de 6 mois, soit jusqu'au 20 septembre 2026.

Ceci étant dit, Monsieur le maire procède à l'ouverture de l'ordre du jour :

❖ FINANCES – BUDGET PRINCIPAL

DEL.25/2026 – Approbation du règlement budgétaire et financier

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Madame YZQUIERDO Laurence a souhaité faire une proposition d'amendement à ce règlement. Elle informe qu'à la suite de la transmission aux élus des documents financiers elle a demandé certains éléments qui ne lui ont pas été transmis. Le tribunal a pourtant bien confirmé que la présentation croisée du budget par nature est une obligation. Cette présentation permet aux élus et aux pignantais de savoir sur quel poste est dépensé l'argent. Cela fait 4 ans que ce document est demandé sans qu'aucune suite soit apportée.

Monsieur le maire passe la parole à Monsieur FERHAT Yassin, directeur général des services de la commune qui explique qu'à partir du moment où l'on applique la nomenclature M57 la collectivité n'est pas tenue de ventiler les fonctions qui s'adressent à des collectivités de grandes tailles comme le département ou la métropole ou la région. Nous sommes tenues en tant que commune à voter par nature ce qui représente le détail de chaque chapitre et de toutes les imputations budgétaires des articles.

Lors d'une décision du tribunal concernant un contentieux soulevé par Monsieur AIGUESPARSES pour les budgets de 2022 et 2021, le même rapporteur avait expliqué que cette présentation par fonction est à la libre discrétion de la collectivité. Sur le contentieux du budget de 2023, cette maquette budgétaire qui avait une présentation en nature avec les articles et la fonction 1 puisqu'il n'en existe qu'1 dans la collectivité n'avait pas été envoyée dans les délais légaux. Sur ce point il n'y a aucun débat.

Madame YZQUIERDO fait remarquer que cette explication contredit le jugement de 2023 qui indique que la présentation croisée n'a pas été fournie ce qui est contraire au règlement et le juge tranche en disant qu'il n'est pas la peine de relever d'autres moyens puisque le délai n'est pas respecté. Elle insiste sur le fait de ne pas avoir obtenu un document qui doit être réalisé.

Monsieur le maire intervient en indiquant que cela est impossible car la charge de travail est très importante. Monsieur FERHAT précise que les fonctions qui sont préétablies par la M57 nous demandent :

- *la gestion de fonds européens,*
- *la sécurité, la commune n'a pas cette compétence,*
- *l'enseignement, la commune n'a pas cette compétence,*
- *la culture qui est optionnellement développée par la municipalité,*
- *la santé, action sociale hors RSA, la commune ne gère pas cela.*

Nous sommes donc dans la fonction 0, services généraux, hors gestion de fonds européens. Cela a été validé par le trésorier, par le conseiller aux décideurs locaux. La décision n'appartient qu'au maire de définir et de ventiler un certain nombre de fonctions.

Monsieur le maire propose de passer au vote du règlement financier et budgétaire.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.26/2026 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) exercice 2025

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	21	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	
NE PREND PAS PART AU VOTE	01	M. BRUN Fernand

DEL.27/2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 de la commune

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.28/2026 - Approbation du budget primitif 2026 de la commune

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.29/2026 - Vote des taux des taxes locales 2026

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.30/2026 - Adoption des montants de subventions allouées aux associations subventionnées par la commune pour l'année 2026

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Intervention de Monsieur AIGUESPARSES Cédric qui demande comment sont déterminées les sommes attribuées. Un arbitrage existe-t-il en fonction des sommes demandées par les associations ? Monsieur le maire précise que presque toutes les demandes sont honorées. Les rares refus ont été faits pour cause d'activités hors Pignans ou du montant de la trésorerie dont dispose l'association. L'attribution de la subvention dépend de leur bilan, l'implication de l'association et des membres.

Madame Sophie PRUNET demande pourquoi l'association de chasse n'a pas obtenu de subvention. Monsieur le maire répond que le dossier est arrivé en mairie bien après la date de la commission d'attribution. Le dossier sera étudié plus tard et inscrit lors d'un prochain conseil municipal.

Nom de l'organisme	Montant des subventions attribuées pour 2026	Pour	Contre	Abstention
Les Amis du vieux Pignans	1 000,00 €	24	0	Mme Nathalie DUMAS/M. Jean GIACOMAZZO/M. Patrick ROSSI
Notre Dame des Anges	500,00 €	26	0	Mme Nathalie DUMAS
Association Varoise des Anciens combattants et médaillés – section Pignans	1 700,00 €	23	0	Mme Nathalie DUMAS/M. Noël RABILLER/M. Jean GIACOMAZZO/M. Christophe BONNAUD
Club Loisirs Arts Sports Pignantais	2 000,00 €	22	0	Mme Nathalie DUMAS/M. Célestin CAMARA/Mme Marie-France GACNIK/M. Jean GIACOMAZZO/Mme Fabienne SCOTTO
Club du 3ème âge	2 800,00 €	21	0	Mme Nathalie DUMAS/Mme Fabienne SCOTTO/M. Patrick ROSSI/M. Fernand BRUN/Mme Marie-France GACNIK/M. Jean GIACOMAZZO
Solidarités Cœur du Var	2 500,00 €	25	0	Mme Nathalie DUMAS/Mme Martine THIERRY

Souvenir Français	250,00 €	25	0	Mme Nathalie DUMAS/M. Noël RABILLER
Amicale des donateurs de sang – Bénévoles de Pignans-Carnoules	500,00 €	26	0	M. Jacques TASSY
Amicale des Sapeurs-pompiers de Pignans	1 000,00 €	27	0	
Amicale réserve communale de Sécurité civile et Comité communal des feux de forêts	800,00 €	26	0	M. Patrick ROSSI
Association des commerçants, des artisans des producteurs Pignans	500,00 €	27	0	
ADAMAVar Association des Anciens Maires et Adjointes du Var	150,00 €	27	0	
Athletic karaté club Pignans	3 000,00 €	26	0	Mme Sophie PRUNET
Aux pays des p'tits bouts	800,00 €	27	0	
Basket Ball Club Pignantais	3 800,00 €	25	0	Mme Fabienne SCOTTO/Mme Marie GRAVIER
Bibliothèque Municipale de Pignans	1 200,00 €	26	0	M. Fernand BRUN
Ciné Bleu	1 500,00 €	27	0	
Club bouliste Pignantais	3 500,00 €	26	0	M. Célestin CAMARA
Cœur en Lettres	500,00 €	27	0	
Cycle académie	1 400,00 €	26	0	Mme Rachel ROUAUD
D-CYBEL	500,00 €	27	0	
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	450,00 €	27	0	
Jardin soleil	2 000,00 €	27	0	
Juste en face	3 500,00 €	27	0	
La revanche de l'âne	500,00 €	27	0	
Les Colocs de la Maison Téranga	500,00 €	27	0	
Association agréée pour la pêche et la Protection du milieu aquatique, le roseau du réal martin	500,00 €	26	0	Mme Karine DUPONT
Ligue Régionale PACA de natation	30 000,00 €	27	0	
Mini Flotte Centre Var	200,00 €	27	0	
PoleDance Pignans	500,00 €	27	0	

Refuge Secours au Animaux Malheureux	500,00 €	27	0	
Source d'Energie bien-être	600,00 €	27	0	
S.V.S Pignans	1 000,00 €	27	0	
Syndicat des producteurs de châtaignes du Var	500,00 €	26	0	M. Patrick ROSSI
Team GLM Racing	500,00 €	27	0	
Tennis Club Municipal Pignans	2 000,00 €	26	0	M. Jean-Luc SEIGNOBOS
Unir et Agir pour les écoles de Pignans	1 800,00 €	27	0	
Union Départementale des Sapeurs-pompiers du Var	300,00 €	26	0	M. Patrick ROSSI
Union Diaconale du Var	1 000,00 €	27	0	
Union sportive Pignantaise	2 500,00 €	27	0	
Les Vétérans de Pignans	1 200,00 €	27	0	
Villa Lucie	1 000,00 €	26	0	M. Célestin CAMARA
Totaux	80 950,00 €			

DEL.31/2026 - Adoption du montant de la subvention allouée au CCAS par la commune pour l'année 2026

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

❖ FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'EAU

DEL.32/2026 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) exercice 2025 du budget annexe de l'Eau

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	21	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	01	M. BRUN Fernand

DEL.33/2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 du budget annexe de l'Eau

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.34/2026 - Approbation du budget primitif 2026 du budget annexe de l'Eau

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

❖ FINANCES - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

DEL.35/2026 - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) exercice 2025 du budget annexe de l'Assainissement

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	21	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	01	M. BRUN Fernand

DEL.36/2026 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 sur le budget primitif 2026 du budget annexe de l'Assainissement

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.37/2026 - Approbation du budget primitif 2026 du budget annexe de l'Assainissement

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

❖ ASSEMBLEES

DEL.38/2026 – Délibération portant élection des membres de la DSP (délégation de service public)

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

L'Assemblée est invitée à bien vouloir procéder à bulletin secret à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la commission de délégation de service public.

Deux listes ont été déposées :

- Liste 1 :

Titulaires :

Mme THIERRY Martine

M. ROSSI Patrick

M. RABILLER Noël

M. GIACCOMAZZO Jean

Mme TROISI Valérie

Suppléants :

Mme DUPONT Karine

Mme GRAVIER Marie

M. TASSY Jacques

M. FRELIER Laurent

Mme BIGEL Anne-Marie

- Liste 2 :

Mme PRUNET Sophie

Mme YZQUIERDO Laurence

M. AIGUESPARSES Cédric

M. BONNAUD Christophe

Mme GACNIK Marie-France

Résultats du scrutin

- Nombre de votants : 27

- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 27

- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

- Nombre total de suffrages exprimés : 27

. Liste 1 : 22 (vingt-deux) voix

. Liste 2 : 05 (cinq) voix

Quotient électoral : $27/5 = 5.4$

Attribution des sièges au quotient

Liste 1 : $22/5 = 4.4$, soit 4 sièges

Liste 2 : $5/5 = 1$, soit 1 siège

Sont donc désignés membres de la commission de délégation de service public :

- en qualité de membres titulaires :

Mme THIERRY Martine

M. ROSSI Patrick

M. RABILLER Noël

M. GIACCOMAZZO Jean

Mme PRUNET Sophie

- en qualité de membres suppléants :

Mme DUPONT Karine

Mme GRAVIER Marie

M. TASSY Jacques

M. FRELIER Laurent

Mme YZQUIERDO Laurence

DEL.39/2026 – Délibération portant élection des membres de la CAO (commission d'appels d'offres)

Rapporteur : *Monsieur le maire*

Discussion : *Aucune observation particulière.*

L'Assemblée est invitée à bien vouloir procéder à bulletin secret à l'élection de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants appelés à siéger à la commission d'appels d'offres.

Deux listes ont été déposées :

- Liste 1 :

Titulaires :

- *Mme DUPONT Karine*
- *Mme SCOTTO Fabienne*
- *Mme DUMAS Nathalie*
- *M. FRELIER Laurent*
- *M. SEIGNOBOS Jean-Luc*

Suppléants :

- *Mme NICODEMO Mélissia*
- *Mme MARTINET Catherine*
- *M. TASSY Jacques*
- *M. GIACCOMAZZO Jean*

- *M. RABILLER Noël*

- Liste 2 :

- *M. AIGUESPARSES Cédric*
- *M. BONNAUD Christophe*
- *Mme YZQUIERDO Laurence*
- *Mme PRUNET Sophie*
- *Mme GACNICK Marie-France*

Résultats du scrutin

- Nombre de votants : 27
- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 27
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre total de suffrages exprimés : 27

. Liste 1 : 22 (vingt-deux) voix

. Liste 2 : 05 (cinq) voix

Quotient électoral : $27/5 = 5.4$

Attribution des sièges au quotient

Liste 1 : $22/5 = 4.4$, soit 4 sièges

Liste 2 : $5/5 = 1$, soit 1 siège

Attribution des sièges restants au plus fort reste :

Liste 1 : $22 - (4 * 5.4) = 0.4$, soit 0 siège

Liste 2 : $5 - 5 = 0$, soit 0 siège

Sont donc désignés membres de la commission de délégation de service public :

- en qualité de membres titulaires :

- *Mme DUPONT Karine*
- *Mme SCOTTO Fabienne*
- *Mme DUMAS Nathalie*
- *M. FRELIER Laurent*
- *M. AIGUESPARSES Cédric*

- en qualité de membres suppléants :

- *Mme NICODEMO Mélissia*
- *Mme MARTINET Catherine*
- *M. TASSY Jacques*
- *M. GIACOMAZZO Jean*
- *M. BONNAUD Christophe*

DEL.40/2026 – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres du SIVAAD

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Sont désignés pour siéger respectivement en qualité de titulaire et de suppléant, au sein de la CAO du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var :

- M. SEIGNOBOS Jean-Luc membre titulaire,
- M. GIACOMAZZO Jean membre suppléant.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSE Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.41/2026 - Désignation des représentants de la commune au sein de l'Association COFOR ALEC 83 (Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var)

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Sont désignés délégués de la commune de PIGNANS auprès de l'Association COFOR ALEC 83 :

- Délégué titulaire : Monsieur BRUN Fernand,
- Délégué suppléant : Monsieur ROSSI Patrick.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSE Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.42/2026 – Désignation d'un délégué élu au comité national d'action sociale – CNAS

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Mme THIERRY Martine est désignée déléguée élue au sein du CNAS.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSE Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.43/2026 – Désignation d'un correspondant défense

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

M. HURET David est désigné correspondant défense de la commune.

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSE Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

DEL.44/2026 – Commission de contrôle des listes électorales – Composition et renouvellement

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Sont désignés membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Membres de la liste majoritaire :

- Mme TROISI Valérie
- M. SEIGNOBOS Jean-Luc
- M. TASSY Jacques

Membres de la seconde liste :

- Mme GACNIK Marie-France
- M. BONNAUD Christophe

Membres suppléants de la liste majoritaire :

- Mme DUMAS Nathalie
- M. GIACOMAZZO Jean
- Mme FINISTROSA Nathalie

Membres suppléants de la seconde liste :

- Mme YZQUIERDO Laurence
- M. AIGUESPARSE Cédric

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.45/2026 - Election des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du centre communal d'action sociale

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Les listes de candidats suivants ont été présentées par des conseillers municipaux :

LISTE 1 :

Mme THIERRY Martine
Mme SCOTTO Fabienne
Mme BIGEL Anne-Marie
M. RABILLER Noël
M. ROSSI Patrick
Mme DUPONT Karine

LISTE 2 :

Mme GACNIK Marie-France
Mme YZQUIERDO Laurence
Mme PRUNET Sophie
M. BONNAUD Christophe
M. AIGUESPARSE Cédric

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 27

- Nombre de bulletins déposés dans l'urne : 27

- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

- Nombre total de suffrages exprimés : 27

. Liste 1 : 22 (vingt-deux) voix

. Liste 2 : 05 (cinq) voix

Quotient électoral : $27/6 = 4.5$

Attribution des sièges au quotient

Liste 1 : $22/4.5 = 4.8$, soit 5 sièges

Liste 2 : $5/4.5 = 1,1$, soit 1 siège

6 sièges ont été attribués au quotient, il reste donc 0 sièges à pourvoir.

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Mme THIERRY Martine
Mme SCOTTO Fabienne
Mme BIGEL Anne-Marie
M. RABILLER Noël
M. ROSSI Patrick
Mme GACNIK Marie-France

DEL.46/2026 – Désignation d'un représentant communal au sein des commissions d'attribution des logements Var habitat

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

Sont désignés représentants de la commune pour siéger au sein des commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements :

- Représentant communal titulaire : Mme THIERRY Martine
- Représentant communal suppléant : M. RABILLER Noël

VOTE		
Pour	22	MAJORITÉ
Contre	05	M. AIGUESPARSES Cédric, M. BONNAUD Christophe, Mme GACNIK Marie-France, Mme PRUNET Sophie, Mme YZQUIERDO Laurence
Abstention	0	

❖ RESSOURCES HUMAINES

DEL.47/2026 - Recours au contrat d'apprentissage

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

❖ JEUNESSE

DEL.48/2026 - Fixation des montants des frais de scolarité applicables aux autres communes hors intercommunalité pour l'année 2026/2027

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.49/2026 - Renouvellement de la convention de réciprocité entre les communes de PIERREFEU DU VAR et PIGNANS au titre des demandes de dérogations scolaires pour la rentrée scolaire de 2026/2027

Rapporteur : Monsieur le maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.50/2026 - Convention de réciprocité relative à la scolarisation des enfants dans les écoles des communes de la Communauté de Communes Cœur du Var

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.51/2026 – Attribution de subventions aux coopératives scolaires pour les crédits de direction, de sorties scolaires et les séjours classes découvertes et de voiles année 2026

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière.

VOTE		
Pour	27	UNANIMITÉ
Contre	0	
Abstention	0	

L'ordre du jour de la séance étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 10h12.

Secrétaire de séance

Le Maire

Anne-Marie BIGEL

Fernand BRUN



